

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 7 (1899)
Heft: 3

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La réunion annuelle de la **Société suisse d'héraldique** a eu lieu à Berne les 5 et 6 novembre derniers. Rendez-vous était pris au Musée des Beaux-Arts pour une visite à l'exposition des œuvres de Chr. Bühler, le peintre héraldiste de mérite, décédé le 3 février 1898, à l'âge de 73 ans. Projets de médailles, de sceaux et de vitraux; modèles de broderies; frontispices, adresses et diplômes enluminés, arbres généalogiques, armoiries de familles ou de corporations: il y avait là de quoi réjouir non seulement les professionnels mais aussi les profanes. Une plume plus exercée que la mienne pourrait seule donner une idée du fini des détails, de la richesse et de l'harmonie des couleurs, de l'habileté de la composition. Il ne saurait être question en ce bref compte-rendu d'entrer dans des détails, citons cependant les « Armes du Regierungsstatthalter von Wattenwyl » qui valurent à Bühler une distinction flatteuse à l'exposition de Vienne de 1878; du coup il passa maître et plusieurs des grandes sociétés héraldiques de l'étranger s'honorèrent de le compter au nombre de leurs membres. Sans prétention, mais avec chaleur et une grande précision, M. R. Mürger, un disciple du défunt et son digne successeur, expose comment est née la vocation de Bühler, comment, par l'étude de la nature et en s'inspirant des chefs-d'œuvre de l'art héraldique, cet élève du Dr Stanz a su, tout en respectant la tradition, se créer une manière toute personnelle.

A l'Hôtel-de-Ville, après une courte séance administrative, la société a le privilège d'entendre M. L. Bron, de Genève. Avec planches à l'appui, le conférencier entretient ses auditeurs du heaume, le casque héraldique par excellence; prenant pour point de départ les représentations figurant sur la tapisserie de Bayeux (1066), M. Bron étudie les transformations successives de ce couvre-chef jusqu'en 1640, époque de sa disparition, et montre comment elles furent amenées par les modifications que subirent les armes défensives et offensives.

Le lendemain, trois ou quatre breaks transportaient les héraldistes à Hindelbank. L'église de ce village, outre deux tombeaux assez remarquables ¹, possède de beaux vitraux, dont quelques-uns appartiennent à la meilleure époque de la peinture sur verre, cet art jadis florissant en Suisse; ils représentent les donateurs avec leurs patrons et leurs armoiries: aux armes des d'Erlach (1519) qui eurent la seigneurie de Hindelbank jusqu'en 1798 et qui y

¹ Voir le Dict. géogr. de la Suisse de Lutz.

exercèrent le droit de patronage jusqu'en 1810, sont venues s'ajouter successivement celles des familles auxquelles ils s'allièrent. M. de Mülinen en fait un historique des plus intéressants, digne clôture de cette réunion qui a laissé chez tous les participants le plus agréable souvenir. A. K.

— Monsieur le Dr Henri **Türler**, archiviste à l'Etat de Berne, a dédié à l'Université de Berne un opusculé contenant l'**état des dépenses faites par le duc de Savoie** dans l'expédition de 1383 contre la maison de Kybourg et en particulier contre la ville de Berthoud. Amédée VII de Savoie, allié de Berne, avait envoyé son contingent. On n'en savait pas davantage jusqu'aujourd'hui. Le document publié et annoté par M. Türler donne l'état des dépenses faites à cette occasion, tel que l'a établi le chevalier Henri de Colombier, bailli de Vaud. C'est un document précieux pour notre histoire locale.

— La **Bibliothèque de Fribourg** a fait dernièrement l'acquisition d'un petit volume d'une extrême rareté. C'est le seul exemplaire connu de l'édition de 1597 du *Petit Catéchisme du P. Canisius*. Il a été trouvé dans le district de la Singine. Le P. Canisius avait déjà publié son catéchisme en 1556, mais les adjonctions diverses faites dans les nombreuses éditions parues après cette date n'étaient pas toutes du goût de l'auteur. Aussi résolut-il, quelque temps avant sa mort, d'en faire une édition nouvelle, corrigée, véritablement sienne. C'est la seule édition absolument authentique de ce précieux petit ouvrage, dûe tout entière et exclusivement à la plume du P. Canisius, ce qui lui donne une réelle importance. C'est probablement d'une imprimerie de Dellingen, et non de Fribourg, que provient l'édition de 1597.

— Les études historiques ont fait une grande perte dans le canton de Neuchâtel par la **mort de M. Charles Châtelain**, décédé au milieu du mois de janvier à St-Blaise.

Le pasteur Châtelain était surtout connu dans son pays comme secrétaire de la Société d'histoire, fonction qu'il remplissait avec la plus grande exactitude. « Il était ardemment épris des études historiques, écrivait M. Ph. Godet. Il apportait dans ses recherches une méthode très sûre, une impartialité rare, une exactitude minutieuse et un savoir étendu. Il savait — chose plus rare qu'on ne le croit — conduire une recherche historique; il connaissait très bien nos archives, avait exploré aussi à plusieurs reprises celles de Besançon... Ces dernières années, il avait travaillé à Lucerne, à Fribourg, à Berne, en d'autres villes encore, pour rassembler les éléments du recueil d'actes d'alliances et de combourgeoisie que va publier notre Société d'histoire en souvenir du Cinquantenaire. »

La mort de M. Châtelain est aussi une grande perte pour le *Musée neuchâtelois*, auquel il avait donné un grand nombre de travaux jusqu'à son dernier jour.

— Monsieur A. Matthias vient de publier ¹ un opuscule sur la **Musique Militaire les Armes Réunies, son passé, son présent.** Anecdotes et parchemins recueillis et ordonnés sous les auspices d'un comité de recherches, préface de M. H. Morel.

La société des Armes réunies, une des plus populaires de notre pays, méritait d'avoir son histoire. Elle vaut la peine d'être lue.

— La *Société d'histoire de Genève* a célébré l'anniversaire de l'**Escalade**... en écoutant la lecture d'un travail de M. Dufour, archiviste, relatif aux « héros » de cette journée, c'est-à-dire aux hommes qui tombèrent en défendant leur ville. Il a parlé cette fois de quatre des victimes, Jean Canal, Jean Vandel, Jean Guignet et Gérard Muzy.

Jean Guignet était un simple cordonnier qui fut tué à la descente de la Tertasse. Il était âgé de 55 ans. Ressortissant de Gex, il s'était établi à Genève avant 1584. Il ne laissa aucune postérité quoi qu'il eût été marié deux fois et son rôle fut très effacé.

Gérard Muzy était aussi un simple citoyen de date récente. Blessé à l'Escalade, il mourut après quatorze jours de souffrances. Il laissa une nombreuse descendance.

Jean Vandel fut un personnage assez marquant. La famille Vandel, établie à Genève dans la seconde moitié du XV^e siècle, se divisait en deux branches dont l'une a jeté un certain éclat, plusieurs de ses membres ayant été syndics ou pourvus d'autres charges importantes. L'autre a été moins connue, mais plus nombreuse.

C'est à cette dernière que se rattachait Jean Vandel. Il était sergent en 1579 et enseigne dans la compagnie Cellérier en 1589. Il était, paraît-il, rapace et emporté, ce qui lui causa plus d'une méchante affaire dont M. Dufour est parvenu à retrouver les traces. Grand guerroyeur, les luttes de la fin du XVI^e siècle lui permirent de se signaler par différentes actions méritoires. Il fit aussi partie du Conseil des Deux-Cents et fut geôlier. En cette dernière qualité, il fit preuve de rapacité à l'égard des prisonniers qu'il nourrissait mal. Jean Vandel eut douze enfants au moins. Cependant toutes les descendances mâles de cette famille étaient éteintes au milieu du XVII^e siècle.

Ancien magistrat, fils d'Italien, tel nous apparaît le conseiller Jean Canal, âgé de 60 ans, mort des blessures reçues près de la

¹ La Chaux-de-Fonds, imprimerie du *National Suisse*.

Porte-Neuve. Jean Vandel fut tué près de lui. Apothicaire comme son père, Jean Canal s'occupait beaucoup de négoce, plus même que de sa charge de dizenier que le Conseil l'exhortait à mieux remplir. Ce même Conseil lui reprochait aussi son arrogance. Caractère prompt et décidé, il rendit cependant de bons services, notamment dans l'office de contrôleur et celui de syndic. De graves embarras financiers troublèrent les derniers temps de sa vie sans diminuer la confiance de ses collègues du Conseil. Son fils, le médecin Pierre Canal, ternit le bon renom de sa famille en trahissant la République.

Nous ajouterons, pour ceux de nos lecteurs qui pourraient l'avoir oublié, que l'Escalade fit treize autres victimes parmi les défenseurs de Genève. Voici leurs noms d'après M. Fontaine Borgel.

1. Noble Louis Bandières, âgé de 46 ans. Il avait été membre du Conseil des Deux-Cents et de celui des Soixante.

2. Honorable Nicolas Bogueret, architecte, âgé de 65 ans, mort vers le milieu de la montée de la Porte-Neuve à la Treille. C'est lui qui construisit la fameuse rampe pavée de la Maison de Ville.

3. Honorable Pierre Cabriol, marchand, âgé de 36 ans, membre du Conseil des Deux-Cents, mort près de la Corraterie.

4. Maître Michel Monard, tailleur, âgé de 40 ans, mort près de la Corraterie.

5. Noble Marc Cambiago, d'une famille originaire de Crémone, âgé de 25 ans, mort près de la Porte-Neuve.

6. Honorable Daniel Humbert, marchand drapier, mort près de la Corraterie.

7. Noble Louis Gallatin, marchand, âgé de 28 ans, mort à la porte de la Monnaie.

8. Honorable Abraham de Baptista, serviteur chez le sieur Piaget, âgé de 25 ans, mort dans la maison de son maître, presque au centre de la Corraterie.

9. Jean-Jacques Mercier, marchand passementier, âgé de 30 ans.

10. Honorable Philippe Poteau, confiseur, âgé de 33 ans, mort sous l'arcade de la Monnaie.

11. Honorable Martin de Bolo, imprimeur, âgé de 36 ans, mort près de la Porte-Neuve.

12. Honorable Jacques Petit, âgé de 41 ans, mort à la Corraterie.

13. Honorable François Bouserel, dit le Grand François, veloutier, âgé de 40 ans, mort sous la Tertasse.

— M. Albert Næf, chargé par le département de l'Instruction publique et autorisé par la municipalité de Vevey, de fouiller le

cimetière gallo-helvète, mis à découvert par la construction du boulevard de St-Martin sur Vevey, vient de déposer son journal de fouilles au département de l'Instruction publique.

— Le comité de la **pièce historique Reine-Berthe**, à Payerne, nous transmet une analyse de la pièce qui a été lue par l'auteur, M. Adolphe Ribaux, le 7 février.

Le peu de place dont nous disposons nous empêche de la reproduire intégralement, mais nos lecteurs pourront facilement se la procurer et la liront avec intérêt.

— On a retrouvé dernièrement aux Ormonts une copie du **Répertoire des droits de la commune d'Ormont-dessous**, *mis en ordre par feu M. le ministre Borle, levé par le justicier Pierre Tardent, d'Ormont-dessous, en 1710.*

Ce répertoire contient par ordre alphabétique, la mention d'un grand nombre de documents concernant l'histoire des Ormonts sous le régime bernois.

On y lit par exemple sous le titre de *Libertés* :

« Lettres patentes de LL. EE. portant :

» 1^o Que les paysans d'Ormont-dessous, leurs nouveaux sujets, leur ayant prêté serment de fidélité et promis en bonne forme par leurs lettres et aussi de ne jamais se soustraire de leur obéissance sans leur consentement, eux aussi de leur part promettent de maintenir leurs dits nouveaux sujets en toutes leurs libertés, immunités et franchises.

» 2^o Que pour une plus forte marque de leur bonne volonté envers leurs dits sujets, ils leur remettent à perpétuité le droit de main-morte, à quoi ils étaient auparavant tenus, le 20 de novembre 1476. »

Et sous le titre de *Foires* :

« Concession faite à ceux d'Ormont par les nobles François Michel et Antoine de Valièse, Pierre de Châtelan, Pierre de la Baume et autres, tous co-seigneurs d'Aigremont, de pouvoir tenir au Sépey deux foires publiques et franches par chaque année, à perpétuité, sur les jours que les dits d'Ormont trouveront être les plus propres, pourvu qu'ils ne préjudicient pas aux autres foires circonvoisines et ce moyennant la somme de 200 florins, monnaie d'Allemagne, le 20 septembre 1441. »

